

NOM :
 Prénom :

Saison/.....
 Niveau V

CHOISIR UN SITE DE PLONGEE	Date	Visa
Prendre en compte les attentes, niveaux et expériences des plongeurs et GP (faire connaissance avec les participants et s'intéresser à leurs attentes et motivations. Consulter les documents des plongeurs : carnet de plongées, passeport, cartes, dernière plongée, etc)		
Prendre en compte les équipements et outils de décompression (analyser le contexte et prévoir un site approprié)		
Prendre en compte le type de support surface (bateau(x), bord, ponton, etc) (analyser le contexte et prévoir un site approprié)		
Recueillir les informations relatives au(x) site(s) (s'informer sur les sites accessibles et autorisés à partir de cartes marines et/ou personnes pouvant les connaître : aff-mar, pilote(s), etc)		
Choisir un site de plongée adapté aux niveaux techniques des plongeurs (connaître la nature des informations dont le DP à besoin et être capable de les exploiter de façon judicieuse : profondeurs accessibles, courants, état de la mer, points d'intérêts, durée de trajet aller et retour, etc)		
Choisir un site de plongée adapté aux conditions météorologiques (connaître la nature des informations dont le DP à besoin et être capable de les exploiter de façon judicieuse : vents dominants, courants éventuels, état de la mer, bulletins météo, pluie, brouillards, orages, etc)		
Choisir un site de plongée adapté aux conditions pratiques (connaître la nature des informations dont le DP à besoin et être capable de les exploiter de façon judicieuse : points d'intérêts, durée du trajet aller et retour, profondeur accessibles, courants éventuels, fréquentation du sites, annuaire des marées, etc)		
Savoir analyser les conditions environnementales sur le site et s'y adapter (mettre en relation les conditions de vent, houle, visibilité sur l'eau, trafic maritime, courant(s), visibilité en immersion, température et évolutions prévisibles de ces éléments)		
Vérifier la faisabilité des plongées prévues (adéquation des conditions sur site avec le niveau de chaque plongeur, le nombre de plongeur et de GP, les équipements individuels, collectifs et de sécurité disponible)		

ORGANISER L'ACTIVITE	Date	Visa
Composer les palanquées (constituer chaque palanquée dans le respect des normes d'encadrement, prendre en compte les attentes et les affinités des plongeurs)		
Fixer les paramètres de plongée (donner les paramètres temps et profondeur DTR, définir la zone d'évolution et le profil de plongée, définir la décompression adaptée au contexte en prenant en compte les différents instruments de décompression utilisés par les plongeurs)		
Rédiger la fiche de sécurité (la remplir en respectant la réglementation en vigueur)		
Présenter le site (décrire la ou les zones de plongée, la manière d'y évoluer sans perturber le milieu, les centres d'intérêts, les conditions de plongée probables et les dangers éventuels)		
Présenter un site méconnu (définir la nature des informations nécessaires, les recueillir auprès de personnes compétentes puis les présenter aux plongeurs, en s'appuyant si nécessaire sur le pilote ou toute autre personne connaissant ce site)		
Désigner un suppléant en cas de plongée du DP (s'assurer de l'aptitude de la personne volontaire, lui communiquer les informations nécessaires et la durée approximative de son immersion, ATTENTION : même en immersion le DP en titre conserve sa responsabilité)		

SECURISER L'ACTIVITE	Date	Visa
S'assurer de la compréhension et de la prise en compte des consignes données par le DP (paramètres de plongée et zone d'évolution annoncés, gestion des décompressions, paliers de sécu, moyen de rappel des plongeurs, conduite à tenir en cas de pertes de palanquée, en cas de plongée en eau froide : conduite à tenir en cas de givrage de détendeurs, etc)		
Connaître les risques liés aux différentes pratiques et les mesures de prévention associées (narcose, essoufflement, refroidissement, conditions particulières en cas de plongées de nuit ou dérivantes, les dangers environnementaux tels que grottes, filets, épaves, particularités liées aux différents publics tel que les jeunes, les seniors, restrictions médicales, etc)		
Surveiller l'activité et réaliser des actions de prévention (mise en place de moyen pour assurer la sécurité et le confort : ligne de vie, pendeur, bloc de sécu, etc / informer sur les risques liés à l'environnement, déterminer une désaturation de secours)		
Vérifier et utiliser le matériel de secours (connaître et vérifier le contenu de la trousse de secours, localiser le matériel de secours et en contrôler l'état de fonctionnement, savoir l'utiliser)		

Savoir réagir en cas d'accident (savoir s'occuper de la victime : application du RIFAP, gérer les autres palanquées durant la prise en charge de l'accidenté, savoir rédiger une fiche d'évacuation et de prise en charge)		
S'informer des réglementations locales éventuelles, des règles de protection de l'environnement et les faire respecter (informer des dispositions particulières locales, rappeler les règles générales de protection de l'environnement et donner des conseils aux plongeurs pour les respecter, le DP peut s'appuyer sur le pilote ou toute autre personne pour recueillir lui-même les données nécessaires)		

CONNAISSANCES SUPPORT : Réglementation relative à l'organisation et aux conditions de pratique de la plongée en exploration citées dans le Code du Sport et le MFT et la réglementation locale spécifique	Date	Visa
Connaître et appliquer les normes d'encadrement concernant la plongée en exploration, les prérogatives des différents niveaux de plongeurs, les prérogatives et obligations du DPE-PN5		
Connaître, faire appliquer et contrôler les conditions d'évolution des plongeurs en exploration utilisant des mélanges autres que l'air et des recycleurs avec les qualifications supplémentaires que doit posséder le DPE-PN5 pour diriger ce type de plongée, les conditions d'évolution des jeunes plongeurs à la FFESSM		
Connaître, rappeler et faire prendre les équipements obligatoires et facultatifs aux plongeurs et encadrants sur le lieu de plongée		